

TARIFS ROC & CO 2017-2018

Mise à jour : 24/09/17

Conditions à remplir au 1 ^{er} janvier 2018		Cotisation	Option SAE (1)	
			Normale	Demandeur d'emploi
A1	membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption né(e) avant le 01/01/1953 et inscrit au CAF avant le 01/09/2008	59,00 €	100,00 €	75,00 €
C1	conjoint(e) de membre titulaire dans le même club	47,00 €	66,00 €	49,50 €
E1	enfant de membre de 18 à 24 ans dans le même club né(e) le 01/01/1994 ou après mais avant le 01/01/2000	35,00 €	gratuit	gratuit
E2	enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club né(e) le 01/01/2000 ou après	30,00 €	gratuit	gratuit
J1	jeune de 18 à 24 ans né(e) le 01/01/1994 ou après mais avant le 01/01/2000	48,00 €	50,00 €	37,50 €
J2	jeune de moins de 18 ans né(e) le 01/01/2000 ou après	40,00 €	gratuit	gratuit
P1	Professionnels de l'encadrement des disciplines sportives listées à l'article 2 des statuts de la FFCAM et gardiens de refuge en activité. Sur présentation de la carte professionnelle délivrée par le ministre chargé des sports	65,00 €	100,00 €	75,00 €
T1	membre titulaire de plus de 24 ans né(e) avant le 01/01/1994	70,00 €	100,00 €	75,00 €
(1) L'option SAE est obligatoire pour accéder au mur d'escalade du gymnase de la cité scolaire de Villard de Lans et ne peut être souscrite qu'au moment de l'adhésion ou de la ré-adhésion. 25% de réduction est consentie aux détenteurs d'une carte de demandeur d'emploi.				
L'adhésion est valable dès la souscription pour la période du 1 ^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante et peut être souscrite ou renouvelée à partir du 1 ^{er} septembre.				

Assurances de personne facultatives à souscrire en ligne : https://extranet-clubalpin.com/assurance/	
Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne/Maroc	21,00 €
Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne/Maroc E1, E2, J1 et J2	16,00 €
Individuelle Accident Renforcée à condition d'avoir souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours	33,00 €
Extension Monde Entier à condition d'avoir souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours	87,00 €
Les notices d'assurances sont disponibles sur : http://www.ffcarn.fr/assurance.html Note : L'assurance personnelle est facultative mais fortement recommandée. Vérifiez bien si vous êtes couverts par ailleurs et pour les mêmes garanties ! L'extension parapente, paralpinisme et vol delta mono et biplace est incluse. Les garanties sont acquises à la date de l'adhésion pour la période du 1 ^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante. La couverture d'assurance reste acquise jusqu'au 31 octobre de l'année suivante, afin de permettre le renouvellement de la licence. Par anticipation, les nouveaux adhérents sont couverts dès le 1 ^{er} septembre de la première année d'adhésion. Attention : Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de montagne est obligatoire pour les nouveaux adhérents (article 3622-1 du nouveau code de la santé publique).	
Revue du CAF	
Abonnement 1 an à « La montagne et alpinisme » pour abonnés résidant en France	20 €
Moyens de paiement acceptés	
☞ Règlement sécurisé par CB sur le site de Roc & Co, onglet Adhérer (http://rocandco.com/adherer/) ☞ Chèques à l'ordre de Roc & Co.	
Réductions et double adhésion	
☞ Réduction pour les lycéens détenteurs de la carte Pass Région : 30 € de remise sur l'adhésion. Cochez l'option Pass Région dans le formulaire d'adhésion en ligne et envoyez à marie@rocandco.com le numéro de carte Pass Région et la date de naissance de votre enfant. ☞ Réduction pour les collégiens avec le chèque « Pass'sport » : 15 € de remise sur l'adhésion. Cochez l'option Pass Sport dans le formulaire d'adhésion en ligne et envoyez le chèque à l'adresse en bas de page. ☞ Réduction de l'option SAE pour les demandeurs d'emploi (voir plus haut) ☞ Double adhésion directement en ligne en cochant l'option voulue dans le formulaire en ligne. Pour bénéficier d'une double adhésion : adhérez via le formulaire en ligne normalement puis demandez à notre trésorière par mail (marie@rocandco.com) le remboursement de la part FFCAM en joignant la photo de votre carte FFCAM actuelle et en précisant votre adresse pour vous retourner un chèque.	